

Confluence

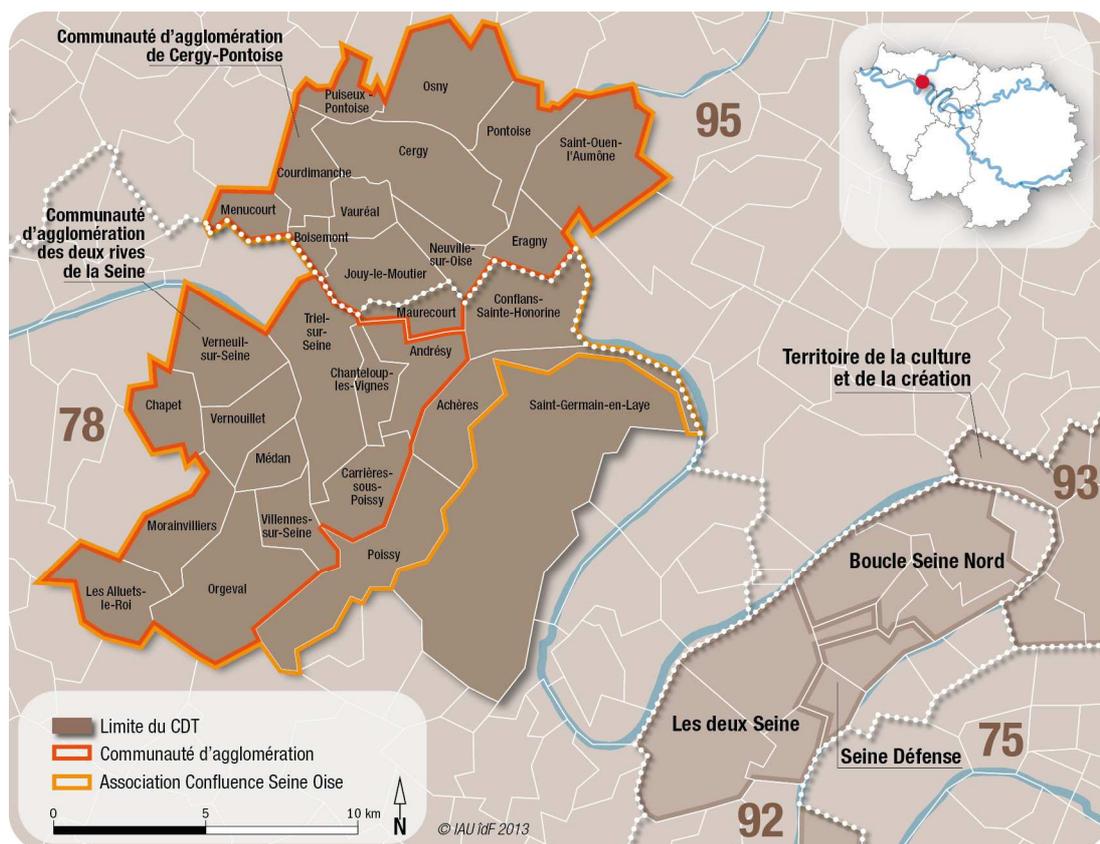
Un accord-cadre a été signé le 24 juin 2013 par le Préfet de Région, le Président du CG des Yvelines, le Président du CG du Val d'Oise, le Président de l'association Confluence Seine-Oise et le Maire de Saint-Germain-en-Laye.

• 29 communes • 2 communautés d'agglomération • 415 600 habitants* • 168 200 logements* • 170 000 emplois* • 212 200 actifs*

*RP 2008

Position dans l'ensemble régional et gouvernance du CDT

Carte des communes et EPCI concernés



Un secteur repéré depuis longtemps comme stratégique par l'État et la Région (ville nouvelle de Cergy-Pontoise, OIN Seine aval, deux conventions GP3 du contrat de projet Etat-Région) mais **pour la première fois considéré dans son ensemble**, par-delà la limite départementale entre Yvelines et Val d'Oise.

Ce CDT est porté par les communautés d'agglomération de Cergy-Pontoise et des Deux Rives de Seine, Achères, Conflans-Sainte-Honorine et Poissy, soit 28 communes réunies dans l'association « Confluence Seine-Oise » constituée dès 2012 afin de favoriser le développement de ce territoire dans l'Axe Seine, ainsi que Saint-Germain-en-Laye.

Ce CDT en projet vise à faire de la Confluence un grand pôle métropolitain, « un éco-territoire » associant qualité de vie, offre de services en particuliers dans le domaine des loisirs et du tourisme et développement économique et urbain. Il s'inscrit dans les objectifs du Grand Paris et de l'Axe Seine en particulier avec le projet d'équipement structurant du port Seine Métropole.

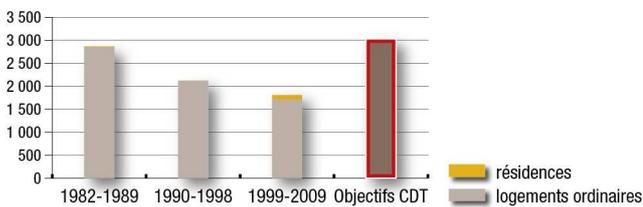


L'inventaire des projets

Les objectifs de construction de logements :

3 030/an ¹.

Évolution annuelle moyenne de la construction de logements depuis 1982 et objectifs CDT

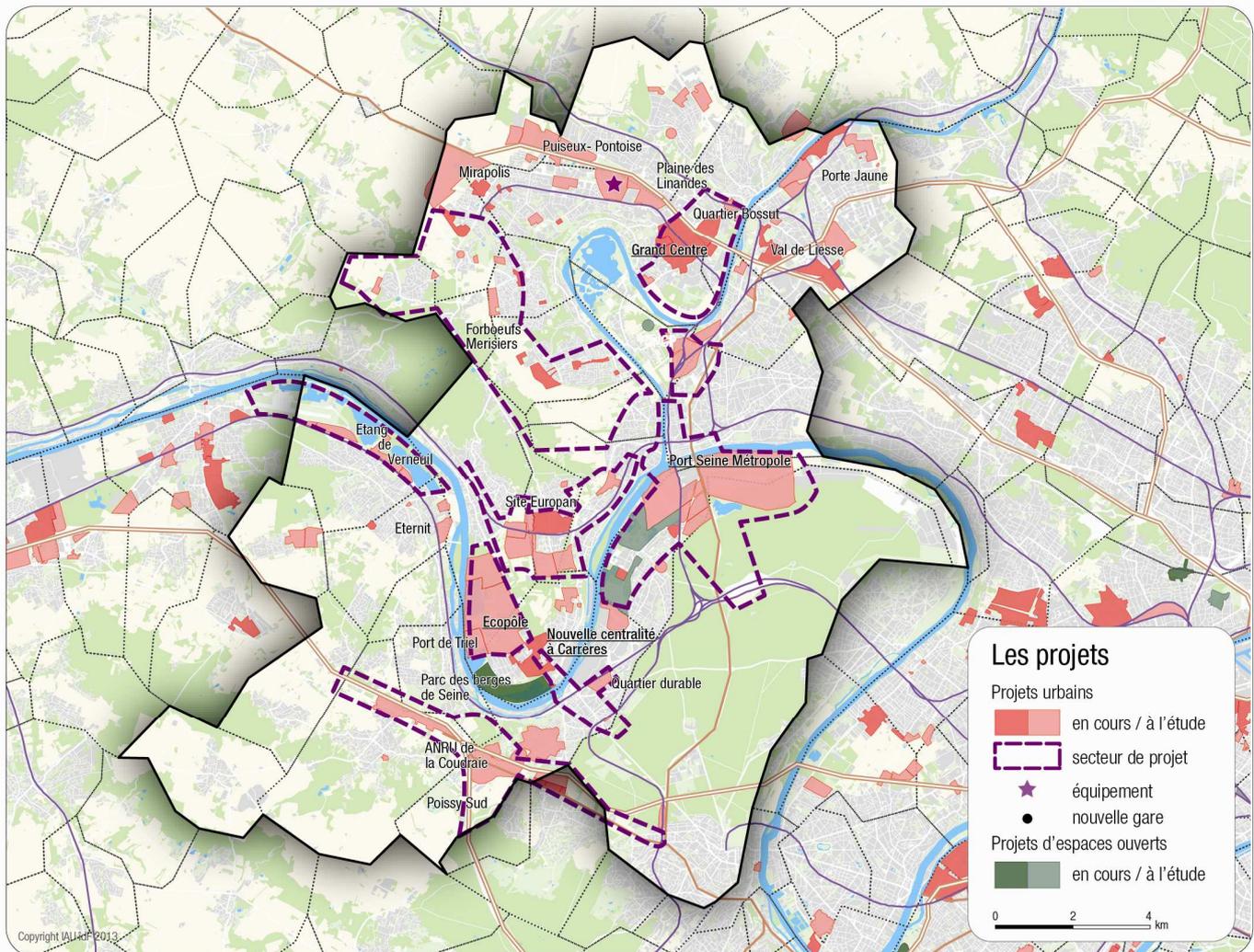


Autres objectifs chiffrés :

- création de x emplois : NR
- création de x m2 Shon de bureaux : NR
- création de x m2 Shon ou Ha activités : NR
- population : dépasser les 450 000 habitants en 2020 (source : Accord-cadre)

1 - D'après la Territorialisation des objectifs de logements (ToL), objectif repris dans l'accord-cadre.

Carte des projets d'aménagement





Les principaux projets d'aménagement, d'infrastructure, de développement économique et culturel

Principaux projets mentionnés dans l'accord-cadre Transports

- Bouclage de la Francilienne (A 104)
- Port Seine-Métropole, port multimodal dont la réalisation complète est liée au bouclage de l'A 104
- Liaison Nouvelle Paris-Normandie et gare Confluence
- Eole, mise en service 2020
- Tram-train de la Tangentielle ouest
- Port de Triel-sur-Seine/Ecopôle

- Plusieurs propositions pour améliorer la desserte interne à la Confluence

Aménagement – équipements – trame verte et bleue

- Grand Centre, Plaine des Linandes, ZAC Bossut à Cergy-Pontoise
- Poissy Sud et Poissy 2 gares-Ecoquartier EOLES
- Boucle de Chanteloup : Nouvelle centralité à Carrières-sous-Poissy et parc des berges de Seine
- Développement des fonctions urbaines de Saint-Germain-en-Laye
- AREN'ICE à Cergy : projet mixte culturel et sportif, Centre national de hockey, 5 000 places

Carte des projets d'infrastructures TC et routières intéressant le périmètre du CDT



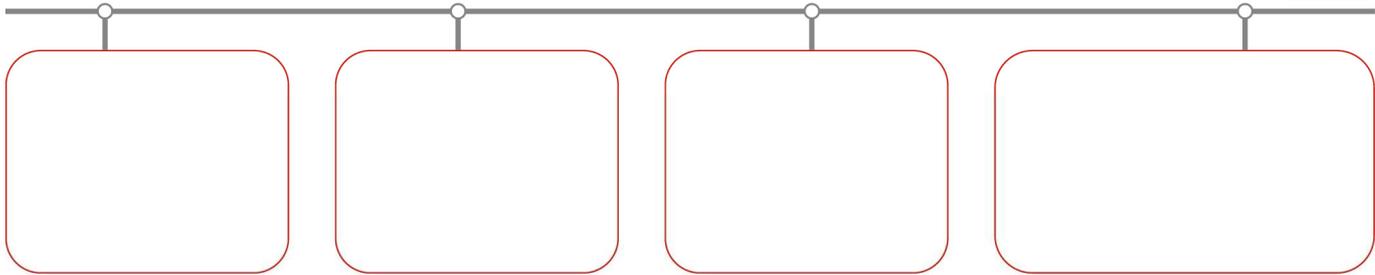
Projets sur le réseau de transport collectif (selon le SDRIF)

- voie ferrée et métro
- RER
- tram-train
- tramway
- TCSP / BHNS
- Tracé de référence du Grand Paris Express
- gare en projet

principe liaison Grande vitesse (LGV) sur le réseau ferroviaire national

Projets routiers (selon le SDRIF)

nouveau tracé



- Nouveau centre d'entraînement du PSG (pas de décision prise pour sa localisation)
- Trame verte et bleue : objectif de mise en valeur de la Seine et de l'Oise (tourisme, loisirs), de l'espace agricole (notamment Nord-ouest agricole sur les coteaux de l'Hautil, Boucle de Chanteloup), et des espaces naturels (Forêt de Pierrelaye, massif de l'Hautil, Forêt de Saint Germain).

Tangentielle ouest. Sa réalisation est prévue en plusieurs phases :

- 1. liaison Saint Cyr-Saint Germain RER : mise en service 2016 ;
- 2. Saint Cyr – Achères ville : étude préliminaire ;
- 3. prolongement jusqu'à Cergy.

Développement économique - Enseignement supérieur

- Le port Seine métropole et la filière logistique. L'objectif majeur affiché est que ce territoire soit une référence et un terrain d'expérimentation des nouveaux outils en logistique du dernier kilomètre
- Deux autres filières vues comme structurantes : les nouvelles solutions de mobilité et l'éco-construction.
- Le développement touristique
- Renforcement du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Paris Grand Ouest par l'accueil de nouvelles formations, le développement de coopérations notamment avec la Normandie et l'accroissement de sa visibilité nationale et internationale.

Secteurs à enjeux

Port Seine-Métropole La plate-forme multimodale atteindrait 420 ha à terme et créerait 3 à 5 000 emplois directs. Le projet est prévu en deux étapes : une 1^{ère} tranche à l'ouest, la 2^{ème} à l'est une fois améliorée la desserte routière de la plaine d'Achères.

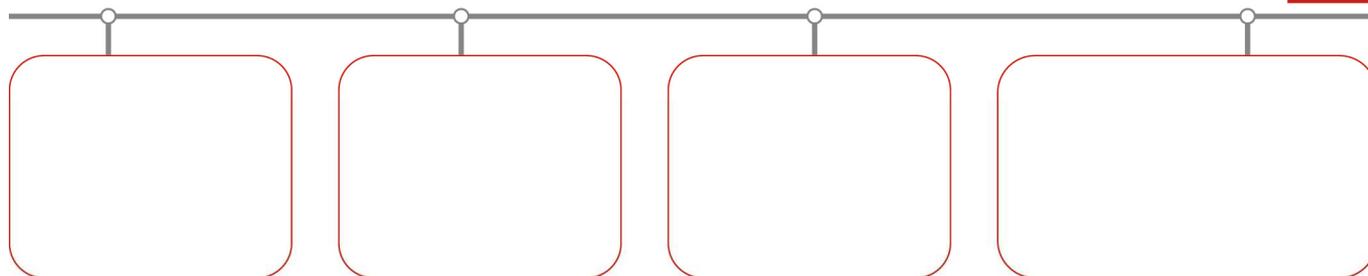
Projet Grand Centre à Cergy et Pontoise. L'équipe d'architectes emmenée par François Leclercq a été sélectionnée pour conforter ce quartier comme pôle de rayonnement à l'échelle de Cergy-Pontoise, de la confluence et à l'échelle régionale.

Poissy Sud et Poissy 2 gares. Les principaux projets concernent la rénovation urbaine de La ZAC de la Coudraie (800 logements), l'aménagement du secteur de Poncy, et l'Ecoquartier EOLES (2 200 logements et de nouveaux équipements publics).

Nouvelle centralité à Carrières-sous-Poissy. Ce site de 47 Ha devrait accueillir près de 2 800 logements, un pôle commercial et des équipements (360 000 m² Shon au total). Ce projet a été labellisé « Nouveaux Quartiers Urbains » par la Région Île-de-France.

Port de Triel-écopôle. La mise en service du port avec une 1^{ère} tranche de 27 Ha est prévue pour 2015, celle d'une 2^{ème} tranche de 7 Ha supplémentaires, en 2025. Des zones d'activités attenantes sont envisagées.

Ligne Nouvelle Paris-Normandie. Le débat public s'est achevé le 3 février 2012 et le projet a été confirmé par décision interministérielle en 2013.



L'avancement du CDT :

Actions à poursuivre

Cet accord-cadre s'accompagne d'un programme d'actions qui devront être précisées pour être inscrites dans le futur contrat. Les discussions se poursuivent en particulier sur les aspects suivants :

- L'A 104, poursuite de la concertation sur son tracé.
- La réalisation de la Tangentielle ouest.
- La création de la gare Confluence
- La création du port Seine métropole, sa desserte ferrée (groupe V puis VI), la préservation des paysages et la capacité de cet équipement à générer du développement territorial.

Par ailleurs, l'abandon par le Ministère du Centre National de Conservation du Patrimoine nécessite de repenser le projet des abords de la gare de Neuville Université.

Les éléments de calendrier

Signature de l'accord-cadre : 24/06/2013

Arrêt du CDT :

Concertation :

Enquête publique :

Signature du CDT :

Documents et sites internet de référence :

« Accord-cadre préalable à la conclusion du Contrat de Développement Territorial Confluence », 24 juin 2013.

« Contribution de la Confluence Seine-Oise au développement de la vallée de la Seine », janvier 2012.

Territoires de projet du Grand Paris et CDT, Préfecture de la Région d'Ile-de-France, 23/01/2012

IAU : <http://www.iau-idf.fr>

Préfecture de région :

<http://www.ile-de-france.gouv.fr/Carrousel/Grand-Paris>

Port autonome de Paris : <http://www.paris-ports.fr/nous-connaître/amenagements-portuaires/les-grands-projets/acheres-nouveau-port-pour-grand-paris>

<http://www.parisports.fr/nous%20connaître/amenagements%20portuaires/%20amenagements%20portuaires%20franciliens/Eco-port%20des%202%20rives%20de>

Commission du débat public canal Seine Nord :

<http://www.debatpublic-petiteseinegrandgabarit.org>

Voies navigables de France :

<http://www.seine-nord-europe.com/>

Commission du débat public Ligne nouvelle Paris-Normandie :

<http://www.debatpublic-lnpn.org/>

Crédits photographiques : Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise / François Leclercq architecte / Equipe François Leclercq / Agence pré-concept architecture / GSM

L'IAU îdF remercie les services de la région Île-de-France (UAD - DPASM) pour la collecte, l'analyse et la synthèse d'informations sur les CDT.

Merci également aux services de la DRIEA IF, à l'EPPS, aux EPA sollicités, aux collectivités locales engagées dans la démarche, à Paris Métropole, pour les échanges avec nos équipes au sujet des projets de CDT.

